



Discours de Ricardo Muñoz à la soirée des Vœux de la commune le 17 janvier 2019

Collésiennes, Collésiens et Bossiotes,
Mesdames et Messieurs,

Je ne suis pas encore très coutumier des salutations officielles de l'assemblée et je vous prie d'être indulgents. M. Vigneron l'a parfaitement fait avant moi et je l'en remercie. Quoi qu'il en soit, bonsoir à tous et merci d'avoir accepté l'invitation de la commune à cette soirée.

Pour initier mon discours, une définition : « Bien acquis ou transmis par voie de succession ». C'est ainsi que le dictionnaire définit le mot **héritage**. Celui-ci me servira de fil conducteur pour m'adresser à vous ce soir.

En effet, nous, habitants de Collex-Bossy, avons reçu cette commune en héritage de nos prédécesseurs.

Commençons par un peu d'Histoire. 22 maires se sont succédé en 204 ans d'histoire de la commune. Le premier maire s'appelait Alexis Saladin, il a siégé de 1815 à 1834, durant 19 ans, le dernier a été Arnaud Ythier de 2015 à 2018. La première femme, et la seule à ce jour : Elisabeth Fatton de 2007 à 2015. Le plus longévère aura été Marc Maréchal, à la tête de la commune durant 30 ans, de 1847 à 1877. Relevons Marc Burdet, maire de nombreuses années, 25, en deux fois : de 1926 à 1935 puis de 1939 à 1955. Plus près de nous, Albert Maréchal 16 ans de magistrature de 1987 à 2003.

Nous avons reçu une commune enviable à bien des égards et dont aujourd'hui, nous avons pour mission de préserver l'image et le caractère sans pour autant la considérer comme un fossile ou un vestige de l'histoire. En la faisant avancer.

Elle doit vivre, évoluer, s'adapter, se transformer, dans un environnement en perpétuel mouvement. Notre commune vit, est en transition. Il convient de pédaler pour ne pas tomber. Il convient aussi de pédaler pour précéder les défis plutôt que de les suivre.

Dès lors, quel héritage transmettre ?

Nous pourrions oser la formule suivante : une commune durable et bienveillante avec ses habitants, son paysage, son urbanisme, ses coutumes, sa culture, sa mobilité... la liste n'est pas exhaustive.

Je me suis attaché à chercher et à trouver des indicateurs qui pourraient qualifier et/ou mesurer une commune durable et bienveillante. J'en ai trouvé 10 que je souhaiterais énoncer devant vous.

1. Energie durable

Cet indicateur s'adresse particulièrement au patrimoine bâti.

Savez-vous que Collex-Bossy utilise actuellement de l'énergie fossile à plus de 90% pour satisfaire ses besoins. Savez-vous également que le potentiel solaire de notre commune est valorisé à moins de 10 %.



Les moyens et les ressources existent pour augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments et réduire nos besoins en énergie fossile, plusieurs options s'offrent à nous :

- Construire et rénover nos bâtiments en respectant les conditions HPE (haut potentiel énergétique) ou THPE (très haut potentiel énergétique) décrit dans la loi genevoise sur l'énergie.
- La valorisation de l'énergie solaire, car actuellement, cette ressource est sous-utilisée.

Mais pas seulement :

- La valorisation de la biomasse est une piste : la chaudière à bois du groupement scolaire de Collex-Bossy a été la première installation de ce type du canton, il fût un temps où Collex-Bossy était un précurseur
- L'utilisation de l'énergie des cours d'eau de la commune :
 - o Savez que notre territoire communal héberge de centrale de production d'électricité 100% renouvelable en utilisant le courant de la Versoix.
 - o Et un projet de rénovation privé vient d'être autorisé à La Bâtie pour remplacer une chaufferie à mazout par une pompe à chaleur utilisant la Versoix comme source thermique.

2. Consommation modifiée et valorisation des déchets

Actuellement, chaque habitant de Collex-Bossy produit annuellement 202 kg de déchets incinérables. Lorsque l'on parle de déchets incinérables, nous excluons de ce tonnage tous les déchets triés, y compris les déchets de cuisine, et tout ce qui est amené par nos soins à la déchetterie des Chânets.

Le canton de Genève annonce que le tri des déchets en amont concerne 48% de la production totale de nos déchets. Ce sont donc, en moyenne, 388 kg de déchets par habitants que nous produisons dans notre commune.

Lorsque l'on a sur la tête une épée de Damoclès telle qu'une déchetterie bio-active, nous sommes dans l'obligation de réfléchir à nos déchets en amont. Avant même qu'ils ne soient produits.

- L'acte d'achat est-il nécessaire ?
- Est-il possible de réutiliser les objets usés ou démodés, de les réparer le cas échéant ?
- Que peut-on recycler au sein même de notre foyer ?

C'est lorsque nous sommes face à l'offre que l'on doit penser à la décharge. Après, c'est déjà trop tard.

3. Mobilité viable

Collex-Bossy a vécu un bouleversement avec l'offre des TPG de décembre 2018. La mise en place de celle-ci, suivie de vos nombreuses réactions, a abouti à l'envoi d'un courrier, par la mairie, au directeur général des TPG contenant toutes les réclamations reçues. Le lien existe et j'y travaille et nous devons trouver des solutions gagnants-gagnants.

La mobilité douce nous pose également quelques problèmes. En effet, il est difficile de sortir du territoire de Collex-Bossy à pied ou en vélo. La route de Bois-Brûlé, celle de



Commune de **Collex-Bossy**

Collex, sont dangereuses pour les plus faibles s'aventurant sur la chaussée et les infrastructures les concernant sont faibles. Ces axes de sortie de notre commune sont souvent situés sur les territoires de nos voisins. Il devient nécessaire de créer des synergies intercommunales pour améliorer la situation.

La mobilité électrique : à la demande de la commission infrastructures, nous étudions actuellement les conditions d'installation de bornes à recharge de véhicules électriques. La commune héberge également le patron d'un fabricant local de vélos électriques qui est aussi un conseiller municipal.

D'autres voies peuvent être à étudier parallèlement : celles de création d'une plateforme de covoiturage ou encore la possibilité, selon la demande, de mise en place une place d'une offre de mutualisation de véhicule de type Mobility, par exemple, et ainsi se déplacer plus ensemble et moins individuellement.

4. Ressources locales

Pouvons-nous trouver des ressources et des filières d'approvisionnement nous permettant l'utilisation de produits locaux ?

Quels sont les matériaux produits sur le territoire communal ?

- Le bois
- La paille
- La terre (cuite ou crue)

L'intelligence est de savoir composer avec eux ici et maintenant. A ce titre, la commune fait partie de ForêtGenève, l'association des propriétaires forestiers de Genève dont l'un des axes de travail est la valorisation du bois local que ce soit pour les besoins de l'édification, de la construction de mobilier ou de l'utilisation en bois de chauffage.

5. Alimentation responsable

Nous connaissons les pommes et leurs produits dérivés, les bisons, le vin,...

Nous connaissons moins : les pois chiches, les lentilles, le lin, les wapitis, les huiles et le miel... et surtout l'eau ! Quel intérêt d'aller chercher de l'eau à Henniez, Aproz ou Evian lorsque l'on a un château d'eau sur son territoire ?

Il faut savoir trouver les produits pour les consommer, peut-être arrivera-t-on, dans l'un de nos projets, à les rendre plus visibles.

6. Gestion durable de l'eau

On y pense peu lorsque l'on habite à 5 minutes de la plus grande réserve d'eau potable entre la mer Méditerranée et la mer du Nord. Pourtant, il faut prendre conscience de la valeur de la ressource et non de son prix (les SIG la vendent 5 Frs le m³, la moitié pour la ressource, l'autre pour son traitement).

A Genève, le litre d'eau est facturé 0.25 ct et l'eau c'est la vie.

7. Importance de la biodiversité

Qui connaît le réseau agro-environnemental de la Bâtie porté par MM. Baumgartner et Courtois ? Il permet de trouver la coordination idoine entre la biodiversité et l'activité agricole.



Là encore on parle de partage de la ressource entre deux acteurs importants de notre commune qui peuvent se compléter en toute intelligence : l'agriculture et la biodiversité.

8. Culture, loisirs et devoir de mémoire

- C'est faire vivre nos fêtes, nos traditions.
- C'est cultiver notre patrimoine, l'enrichir.
- C'est aussi favoriser les échanges intergénérationnels à l'extérieur de la sphère familiale.
 - o Au restaurant scolaire
 - o Au Pédibus
 - o Au Petit Chevalier
 - o Ou ailleurs

9. Partenariats égalitaires

L'équité et le respect réciproque sont essentiels entre les partenaires locaux afin de s'assurer que tout le monde trouve son compte dans les projets futurs. L'acteur public doit montrer l'exemple et afficher ce comportement.

10. Maintien de la qualité de vie

Une démarche participative proposée à la population permet de construire un train dans lequel chaque wagon est à la bonne place sans en oublier aucun.

Arnaud Ythier a démarré une collaboration avec l'association genevoise pour le développement communautaire qu'il serait bienvenu de soutenir et de développer. Par l'intervention de ce tiers bienveillant, on permet de trouver l'adhésion de la population aux projets touchant notre communauté, on peut enrichir l'échange avec la sensibilité de chacun.

Personne n'est oublié dans l'ornière, le projet public devient le projet de tous, riche et varié.

Ce sont dix axes de travail, dix axes d'observation, dix manières de voir le monde. Seuls, déconnectés, ils sont orphelins.

Ensemble, ils créent une force, la force de l'héritage que nous pourrions transmettre à nos successeurs.

Préparer demain, ça commence aujourd'hui et maintenant !

Vive 2019 et vive 2019 à Collex-Bossy !